

## CONSEIL D'ORIENTATION

### SEANCE DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023

#### DELIBERATION N° 2023-CO-29

**OBJET :** Proposition de recommandations de bonnes pratiques relatives aux modalités d'accès, de prise en charge des femmes enceintes et des couples, d'organisation et de fonctionnement des centres pluridisciplinaires de diagnostic prénatal.

<u>Etaient présents :</u>	<u>Etaient absents :</u>
<b>Professeur Jean-François GUERIN</b> , président du conseil d'orientation	<b>Madame Justine GRUET</b> , députée
<b>Monsieur Alain MENEMENIS</b> , membre du Conseil d'Etat	<b>Monsieur Jean-Pierre PONT</b> , député
<b>Madame Yvanie CAILLE</b> , représentante du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé	<b>Monsieur Philippe BERTA</b> , député
<b>Professeur Marc DELPECH</b> , expert spécialisé en génétique	<b>Madame Florence LASSARADE</b> , sénatrice
<b>Professeure Rachel LEVY</b> , experte spécialisée en biologie de la reproduction	<b>Madame Patricia SCHILINGER</b> , sénatrice
<b>Docteure Hélène LETUR</b> , experte spécialisée en endocrinologie et gynécologie médicale	<b>Monsieur Pierre MEDEVIELLE</b> , sénateur
<b>Professeure Catherine PAILLARD</b> , experte spécialisée en pédiatrie	<b>Madame Mireille BACACHE-GIBEILI</b> , membre de la Cour de cassation
<b>Madame Claire ETCHEGARAY</b> , philosophe	<b>Professeur Pascal THOMAS</b> , expert spécialisé en chirurgie thoracique et transplantation pulmonaire
<b>Docteur Alain DE BROCA</b> , neuropédiatre	<b>Professeur Laurent MULLER</b> , expert spécialisé en anesthésie-réanimation
<b>Madame Charlotte DUDKIEWICZ</b> , psychologue	<b>Professeur Jérôme LARGHERO</b> , hématologue
<b>Docteur Eric BIETH</b> , généticien	<b>Professeure Catherine BARTHELEMY</b> , psychiatre
<b>Monsieur Aziz ABERKANE</b> , représentant de France Rein	<b>Madame Anne HUGON</b> , représentante de l'association Alliance maladies rares
<b>Madame Chantal BRUNO</b> , représentante de l'APF France handicap	
<b>Madame Christiane THERRY</b> , représentante de l'Union Nationale des Associations Familiales	
<b>Madame Adèle BOURDELET</b> , représentante de l'Association France AMP	
<b>Madame Tatiana GRUNDLER</b> , représentante de la Ligue des droits de l'homme	

Le conseil d'orientation,

- Vu l'article L. 1418-4 du code de la santé publique, et
- l'article R. 1418-17 du code de la santé publique.

DECIDE, à la majorité des membres présents :

**Article 1er :**

d'approuver les propositions de recommandations de bonnes pratiques relatives aux modalités d'accès, de prise en charge des femmes enceintes et des couples, d'organisation et de fonctionnement des centres pluridisciplinaires de diagnostic prénatal, telles qu'elles figurent dans le document annexé.

Fait à Saint-Denis, le 14 décembre 2023

Le président du conseil d'orientation  
de l'Agence de la biomédecine



Jean-François GUERIN